

PROGRAMME
ONU-REDD



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



ONU
programme pour
l'environnement

Rapport de la Quatrième réunion du Comité exécutif

QUATRIÈME RÉUNION DU
COMITÉ EXÉCUTIF DU
PROGRAMME ONU-REDD (EB-4)

25 juin 2020

Réunion virtuelle

Table des matières

Introduction

Ouverture

Point 1 à l'ordre du jour. Ambition et vision du Programme ONU-REDD post-2020: mise à jour et discussion

Point 2 à l'ordre du jour. Relèvement post-crise du COVID-19, forêts et changement climatique – le rôle du Programme ONU-REDD: présentation et discussion

Clôture

Annexe 1: Liste finale des participants

Introduction

1. Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a tenu la Quatrième réunion du Comité exécutif le 25 juin sous forme virtuelle (plateforme Interprefy).
2. La réunion a été présidée par Pradeep Kurukulasuriya, Directeur de l'équipe Nature, climat et énergie au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Trente participants ont assisté à la réunion (voir l'Annexe I). Tous les documents et présentations sont consultables sur l'[espace de travail](#) du Programme ONU-REDD.

Ouverture

3. Le Président a prononcé une allocution de bienvenue, soulignant que cette réunion se tenait en des temps sans précédent du fait de la crise planétaire du COVID-19 à laquelle nous sommes tous confrontés. Le Programme ONU-REDD étant un partenariat entre des agents de changement du secteur forestier qui poursuivent des objectifs relatifs au climat, au développement et à l'environnement, la possibilité d'être en interconnexion en ce moment précis est d'une importance cruciale. Observant la nécessité d'un relèvement socioéconomique massif, requis à une échelle et dans une mesure jamais vues auparavant, le Président a précisé la valeur des orientations stratégiques des membres du Comité, qui indiquent quelle peut être la meilleure utilité du Programme ONU-REDD dans la mise en œuvre de solutions forestières pour la décennie décisive qui s'annonce, et qui garantissent que les forêts et le climat sont appréciés et intégrés comme solutions clés pour la reprise socioéconomique post-COVID-19.

Point 1 à l'ordre du jour. Ambition et vision du Programme ONU-REDD post-2020: mise à jour et discussion

4. Le Président a ouvert la séance et a souligné l'importance de cette discussion pour orienter le Programme ONU-REDD dans sa nouvelle phase au cours de la décennie 2020. Il a ensuite invité le Secrétariat à présenter une mise à jour de la réflexion stratégique concernant l'avenir du Programme ONU-REDD après 2020.

5. Le chef du Secrétariat du Programme ONU-REDD a brièvement rappelé les progrès accomplis et les résultats obtenus dans la première phase, depuis la création du Programme en 2008. Il a ensuite présenté le nouveau cadre stratégique du Programme ONU-REDD pour 2021-2025, qui a été étayé par un processus de consultation lancé en 2018 et auquel ont aussi concouru à divers stades des contributions des membres du Comité. Il a également remarqué que 2021 serait une année de transition, eu égard au bouleversement provoqué par la pandémie de COVID-19 en 2020. Dans ce contexte, l'équipe ONU-REDD est en train d'évaluer la pleine envergure de l'impact de la crise sur la réalisation du plan de travail 2020, et les ajustements à faire pour assurer le déploiement de la nouvelle phase. Il a présenté les points saillants du cadre stratégique post-2020 et les efforts de mobilisation des ressources afférents de la part des donateurs actuels et futurs.
6. Concernant les prochaines étapes, il a précisé qu'une version avancée du cadre stratégique 2021-2025 et le rapport annuel 2019 seraient communiqués au Comité pour approbation avant la fin du mois de juillet. Le plan de travail et le budget 2021 seront également soumis pour approbation dès que les fonds seront confirmés. Par ailleurs, il a indiqué que les efforts de mobilisation des ressources se poursuivront alors que le processus de démarrage du plan de travail 2021 aura été lancé dans les six mois à venir.

Commentaires du Comité

7. Le Comité exécutif s'est félicité du cadre stratégique du Programme ONU-REDD post-2020, notant son caractère robuste et sa pertinence, avec son champ d'application ciblé en résonance avec les attentes et les besoins des membres. Reconnaissant la valeur du partenariat, divers membres du Comité ont fait remarquer l'importance de veiller à ce que la transition vers 2021 réponde aux priorités émergentes des pays REDD+ alors qu'ils se reprennent et se sortent de la crise pandémique, rappelant en particulier le rôle que les forêts, au centre de solutions fondées sur la nature, peuvent jouer dans le cadre de ce relèvement.
8. Soulignant l'importance de processus politiques cohérents – notamment ceux liés au climat, aux forêts, à la biodiversité et au développement – et comment il est possible d'affronter ces questions grâce à des solutions fondées sur la nature, la Suisse a exprimé son appréciation du rôle de chef de file joué par le Programme ONU-REDD au Sommet sur le climat de l'an dernier. Le représentant a mis en lumière les 10 ans d'expérience du Programme ONU-REDD, travaillant de concert avec les trois principaux organismes des Nations Unies pour aider les pays à mettre en œuvre leurs stratégies de développement, non pas en réinventant la roue au moyen de nouvelles structures mais en renforçant plutôt celles qui existent déjà et qui ont une puissance de traction

majeure – comme le Programme ONU-REDD. Rappelant le processus de restructuration en cours au sein du système des Nations Unies, il a encouragé à une utilisation efficace des ressources de même qu'à la mobilisation, grâce à la coordination des trois agences impliquées dans le Programme ONU-REDD.

9. Plusieurs membres ont exprimé des messages similaires, notamment les représentants du Ghana, du Chili et du Japon, qui ont rappelé l'importance des forêts en tant que solution immédiatement «prête» à la crise climatique et qui ont exhorté à une action concrète s'appuyant sur des connaissances et des avancées obtenues sur plus d'une décennie de travail, et devant être mise en œuvre d'urgence à grande échelle. Le Chili a demandé à ce que la stratégie ONU-REDD post-2020 soit orientée vers des solutions aux problèmes provoqués par la pandémie, faisant remarquer le rôle clé du Programme dans la sortie de crise du COVID-19. La Colombie a souligné l'importance d'aller dans la direction d'un redressement vert, comportant des séries de mesures durables afin d'éviter d'exercer une pression sur la biodiversité.
10. Reconnaissant le rôle de la plateforme ONU-REDD et la base établie par le Programme dans la défense des droits des communautés locales et des populations autochtones, les représentants des peuples autochtones et de la société civile ont encouragé le Programme ONU-REDD post-2020 à renforcer son soutien, en particulier à l'égard de questions telles que le régime foncier et forestier et les droits autochtones. Les nouveaux principes d'intervention reposant sur la rapidité et la flexibilité ont été reconnus comme essentiels et une plus grande interaction avec le Comité a été déclarée bienvenue.
11. La Norvège a reconnu le rôle d'ONU-REDD, déclarant que le Programme n'a jamais été aussi important. Suggérant que le COVID-19 constitue à la fois une menace et une opportunité, le représentant a encouragé le Programme ONU-REDD, indiquant le rôle crucial qu'il peut être amené à jouer à l'avenir.
12. Le Président, le Secrétariat et les agences du Programme ONU-REDD ont remercié les membres du Comité pour leur engagement, pour leur appréciation de la valeur de la plateforme ONU-REDD et pour leurs précieuses contributions. Le Président a invité les membres du Comité à continuer de fournir leurs commentaires sur le cadre stratégique post-2020 tout au long du mois de juillet, et a encouragé ceux qui n'avaient pas pu prendre la parole en raison de problèmes techniques, comme les représentants de Madagascar et de l'Indonésie, à communiquer leurs observations par écrit, afin que ces remarques soient intégrées dans la version avancée du cadre stratégique post-2020 du Programme ONU-REDD.

Point 2 à l'ordre du jour. Relèvement post-crise du COVID-19, forêts et changement climatique – le rôle du Programme ONU-REDD: présentation et discussion

13. Le Président a ouvert la séance et invité le Secrétariat à réfléchir sur les liens unissant l'ambition et la vision du Programme post-2020 et la phase de redressement post-crise du COVID-19.
14. Le chef du Secrétariat a donné un aperçu rapide du document de travail sur la REDD+ et le relèvement après le COVID-19 élaboré avec les membres du Comité, mettant en lumière les difficultés, les opportunités et le rôle potentiel du Programme ONU-REDD. Il a souligné l'importance de la REDD+ en tant que solution «prête à l'emploi» pour un redressement vert, suggérant, parmi les prochaines étapes, de développer une stratégie plaidant en faveur de la REDD+ dans les réponses nationales et internationales à la crise, comme cela est esquissé dans le document de travail.

Commentaires du Comité

15. Le Comité a félicité le Programme ONU-REDD pour son travail prompt et prospectif, et pour sa proactivité en réponse à l'urgence de la crise du COVID-19.
16. Plusieurs membres ont souligné le rôle important que le Programme est susceptible de jouer dans le contexte du relèvement après la crise du COVID-19, notant le terrible choc socioéconomique vécu dans leurs pays. Le Chili a insisté sur l'importance de mettre en valeur la REDD+ dans un tel contexte, faisant remarquer la possibilité de transformer les activités REDD+ en instrument effectif de relance économique post-COVID-19. Le Ghana a apprécié le rôle joué par les organismes ONU-REDD à l'échelon national et a demandé leur soutien en vue de promouvoir les forêts dans les plans nationaux de redressement suite au COVID-19, notamment en facilitant des réunions stratégiques avec des décideurs nationaux afin d'accéder au capital financier et politique, par exemple en attirant l'attention sur les entreprises forestières, lesquelles ne sont habituellement pas au centre de l'attention nationale.
17. Les représentants des peuples autochtones et de la société civile ont mis en lumière la nécessité que le Programme trouve des moyens d'aider les communautés locales et autochtones, et contribue également au propos plus vaste portant sur la reconstruction en mieux afin de garantir que la hiérarchisation des financements soit juste et équitable.

18. Le Président a remercié le Comité pour ses réflexions éclairantes et ses précieux apports, qui contribueront à modeler ultérieurement le processus d'élaboration du programme post-2020. Il a encouragé les membres du Comité à continuer de fournir leurs commentaires et leurs observations tout au long du mois de juillet, afin qu'ils soient intégrés dans la version avancée du document de travail sur le COVID-19.

Clôture

19. Synthétisant les commentaires et les conseils du Comité, le Président a pris note de l'appui au cadre stratégique post-2020 du Programme ONU-REDD, ajoutant que le Programme continuera à travailler afin de garantir qu'il soit exhaustif et pertinent au regard des défis globaux posés par la déforestation et la crise climatique, et qu'il réponde aux besoins des pays. Concernant les suggestions d'amélioration, il a noté l'exigence de s'appuyer sur des approches nationales et de s'assurer que les efforts du Programme ONU-REDD s'articulent au sein du contexte de la nouvelle réalité post COVID-19.
20. Le Président a aussi observé que le document de travail sur le COVID-19 sera finalisé afin de fournir des orientations spécifiques, reliant le Programme ONU-REDD au travail plus vaste des Nations Unies sur le COVID-19 et le programme de développement durable.
21. Il a en outre pris acte des commentaires des représentants des peuples autochtones et de la société civile, qui ont félicité le Programme ONU-REDD pour son parcours dans la défense des droits des communautés et des populations autochtones, et de leur souhait que ce travail et cette approche se poursuivent, en particulier concernant le régime forestier et les droits autochtones.
22. Le Secrétariat a réitéré ses remerciements au Comité pour ses commentaires, qui témoignent de la valeur du Programme et contribuent à la conception commune du futur partenariat ONU-REDD.
23. Le Président a invité à présenter d'autres observations ou questions de clarification et, en l'absence d'interventions, a clos la première réunion virtuelle du Comité exécutif, remerciant les membres du Comité et l'ensemble des collègues.

Annexe 1: Liste finale des participants

		Nom	Pays/Agence/Groupe	Désignation
1	M.	José Antonio Prado Donoso	Chili	Suppléant
2	M.	David Felipe Olarte	Colombie	Membre
3	Mme	Laura Bermudez	Colombie	Membre
4	Mme	Roselyn Fosuah Adjei	Ghana	Suppléant
5	M.	Ruandha Agung Sugardiman	Indonésie	Suppléant
6	M.	Wahyu Marjaka	Indonésie	Suppléant
7	Mme	Akiko Nakano	Japon	Suppléant
8	M.	George Gehl	Luxembourg	Suppléant
9	Mme	Lovakanto Ravelomanana	Madagascar	Membre
10	M.	Buddi Sagar Poudel	Népal	Membre
11	M.	Lars Andreas Lunde	Norvège	Membre
12	M.	Mads Hafdan Lie	Norvège	Membre
13	Mme	Marte Sendstad	Norvège	Membre
14	M.	Keith Anderson	Suisse	Membre
15	M.	Pierre-André Cordey	Suisse	Membre
16	M.	Gustavo Sanchez Valle	Organisation de la société civile (Amérique latine et Caraïbes)	Observateur permanent
17	M.	David Ganz	Organisation de la société civile (Asie)	Observateur permanent
18	Mme	Dolores 'Lola' Cabnal	Organisation des peuples autochtones	Observateur permanent
19	M.	Joseph Itongwa	Organisation des peuples autochtones	Observateur permanent
20	Mme	Malgorzata Buszko Briggs	FAO	Suppléant
21	Mme	Astrid Agostini	FAO	Suppléant
22	M.	Pradeep Kurukulasuriya	PNUD (Président)	Membre
23	M.	Tim Clairs	PNUD	Membre
24	M.	Josep Garí	PNUD	Membre
25	M.	Gabriel Labbate	PNUE	Suppléant
26	M.	Steven Swan	PNUE	Suppléant
27	M.	Pierre Bardoux Chesney	Bureau du MPTF	Membre d'office
28	M.	Mario Boccucci	Secrétariat ONU-REDD	Secrétariat
29	Mme	Mihaela Secrieru	Secrétariat ONU-REDD	Secrétariat
30	Mme	Frances Lim	Secrétariat ONU-REDD	Secrétariat